

ÉDUCATION. Faute de quorum

Le comité des collèges reporté

POUR PRÉPARER la rentrée de septembre, un Comité technique spécial départemental (CTSD) du 2^d degré pour les collèges devait se tenir, hier, par visioconférence. Faute de quorum, cette réunion à distance n'a pu avoir lieu. « Trop de collègues ne pouvaient se connecter » indique Pascal Roger du SNES-FSU. L'administration et les représentants des syndicats d'enseignants devaient débattre des créations et suppressions de postes dans les collèges publics de la Manche. L'équivalent de trois ETP est à rendre au ministre. Beaucoup moins que dans les lycées où l'équivalent de 39 postes vont être supprimés dans le département ; cette réunion académique, toujours par visioconférence, aura lieu le 2 avril prochain.

Pascal Roger aurait aimé que la réunion des collèges se tienne pour faire passer un message : « on est choqué par les propos de Sibeth Ndiaye (N.D.L.R., porte-parole du gouvernement) qui a laissé entendre que les enseignants n'étaient pas au travail. C'est insupportable dans le contexte actuel où c'est très compliqué pour les enseignants de répondre à distance aux sollicitations de leurs élèves ».

Le CTSD des collèges est reporté au 6 avril à 14 h.